



— — — Arrêté municipal —

Date : 24/09/2026	N° 7064 - 26-AT-0074
Objet : Interdiction de stationnement	
TELLOS - SMTPF	
ROUTE DE HAUCONCOURT (D52) et RUE JEAN MOULIN - Maizières-lès-Metz	

ARRETE TEMPORAIRE PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

Le Maire, Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle, Premier Vice Président du Conseil Départemental de la Moselle,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment l'article R. 417-11,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU l'arrêt n°6024 en date du 02 mars 2023 portant délégation de signature ,

VU la demande en date du 24/09/2026 émise par TELLOS - SMTPF demeurant TSA 70011 Chez Sogelink 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Thibault BECKER aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement,

CONSIDÉRANT que des travaux Requalification de la rue des Fleurs rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 28/09/2026 au 02/10/2026 ROUTE DE HAUCONCOURT (D52), RUE JEAN MOULIN ET RUE DES FLEURS,

Arrête

Article 1

À compter du 28/09/2026 et jusqu'au 02/10/2026, le stationnement des véhicules légers et poids lourds est interdit :

- du 60 au 62 ROUTE DE HAUCONCOURT (D52)
- ROUTE DE HAUCONCOURT (D52), du 58 jusqu'à la RUE DES FLEURS
- 60B ROUTE DE HAUCONCOURT (D52)
- ROUTE DE HAUCONCOURT (D52), de la RUE DES FLEURS jusqu'au 60
- du 19 au 17 RUE JEAN MOULIN
- du 19 au 12 RUE JEAN MOULIN

. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R. 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la



signalisation routière sera mise en place par le demandeur, TELLOS, SMTPF.

Article 3

De l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Maizières-lès-Metz, le 24 septembre 2026

Par Délégation,
Phillipe POLLO



Adjoint au Maire,

DIFFUSION:

- TELLOS - SMTPF
- Service communication de Maizières-Lès-Metz
- SDIS Caserne de Maizières-lès metz
- SDIS 57 arrêté de circulation
- Police municipal de MLM
- Brigade de gendarmerie de MLM

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Am 7064

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande d'arrêté de police de la circulation Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14024*01
---	---	--

Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : **BECKER** Prénom : **Thibault**
Dénomination : **SOCIETE SMTPF** Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**
Code postal **69134** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**
Téléphone **0671934273** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **societe-smtpf-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : **28/09/2026** Extension : Nom de la voie : **28/09/2026-02/10/2026 Rue des Fleurs**
Code postal **57280** Localité : **MAIZIERES LES METZ**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Requalification de la rue des Fleurs**
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **28/09/2026** Durée des travaux (en jours calendaires) : **5**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **5** Date de début de réglementation **28/09/2026**
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☒ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) :

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner
véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Dépasser
véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

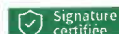
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 2 4 0 9 2 0 2 6

Nom : AUBRY Prénom : Romain Qualité :



Sogelink[®]



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>6.16699981,49.21709098 6.16780447,49.21716982 6.16773742,49.21762096
6.16594034,49.2175027 6.16597387,49.2173056 6.1655313,49.2171961 6.16560506,49.21696834 6.16614151,49.21698586
6.16622197,49.21619307 6.16667124,49.21625001 6.16657066,49.21705156 6.16699981,49.21709098</gml:coordinates></gml:LinearRing><
/gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(49.217091 6.167000);(49.217170 6.167804);(49.217621 6.167737);(49.217503 6.165940);(49.217306 6.165974);(49.217196 6.165531);
(49.216968 6.165605);(49.216986 6.166142);(49.216193 6.166222);(49.216250 6.166671);(49.217052 6.166571);(49.217091 6.167000);
```


Dde à faire sur AgeLink
le 24/09/2026



Mairie de MAIZIERES LES METZ

Grand Rue
57280 MAIZIERES LES METZ

mairie@maizieres-les-metz.fr

Saint-Avold, le 24 septembre 2026

Objet : Demande d'arrêté de circulation

Adresse du Chantier : **57280 MAIZIERES LES METZ – Rue des Fleurs**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des prochains travaux que nous allons réaliser dans votre commune, et pour assurer la sécurité des usagers et de notre personnel, nous vous demandons par la présente un arrêté visant à réglementer la circulation ainsi le stationnement des véhicules à l'adresse des travaux référencée ci-dessus et selon les critères suivants :

- ☒ Stationnement de tout véhicule interdit au droit des travaux
- ☒ Circulation alternée sur ½ chaussée
- ☐ Circulation sur chaussée réduite
- ☒ Panneaux
- ☐ Route barrée

Date des travaux : **28/09/2026**

Durée des travaux : **1 semaine**

Nature des travaux : **Requalification de la Rue des Fleurs**

Personne à contacter - SMTPF : **M. BECKER Thibaut – 06.71.93.42.73 - contact@smtpf.fr**

Avec nos remerciements anticipés et dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Secrétariat SMTPF

